

Article publié sur le site Lefigaro.fr

LE FIGARO · fr

En savoir plus : www.alexia.com/siteinfo/Lefigaro.fr

Extraction : 12/12/2012 08:50:09
 Catégorie : Actualités générales
 Fichier : piwi-9-12-14185-20121212-585774881.pdf
 Audience : 35577978

<http://blog.lefigaro.fr/legales/2012/12/les-pme-a-fort-potentiel-en-ile-de-france.html>

Les PME franciliennes peuvent concourir pour une subvention de 250 000 euros

La région Ile-de-France lance la première vague d'appel à projets du programme PM'up 2013.

Les PME franciliennes présentant un projet d'envergure peuvent déposer leur candidature du 10 décembre 2012 au 31 janvier 2013 pour prétendre à une subvention pouvant s'élever jusqu'à 250 000 euros.

Mis en place pour la cinquième année consécutive, ce programme a pour objectif d'accorder une subvention pouvant atteindre 250 000 euros pour 50% des dépenses engagées, aux PME présentant un projet de développement sur 3 ans, en termes de recrutement, de développement à l'international ou d'investissement pour optimiser leur productivité (capacité de production, modernisation...).

Depuis 2008, 539 PME ont été lauréates sur 1 200 candidatures.

Le programme PM'up est réservé aux PME avec une activité de production de biens ou de services, situées en Ile-de-France et employant au moins 20 personnes.

Ces entreprises doivent être en bonne santé économique et en règle avec leurs obligations sociales et fiscales. Elles doivent travailler dans l'un des 5 secteurs d'activité prioritaires définis par la région: les éco-activités, la santé et les sciences de la vie, les technologies de l'information et de la communication, le transport et la mobilité durable, la création et la culture, les loisirs et la mode.

Le projet de développement doit permettre de développer le chiffre d'affaires de la société, être porteur d'emplois et favoriser l'attractivité du territoire francilien.

Parmi les différents types d'investissements éligibles à PM'up figurent : - les projets liés à la

Sport24 | Evéne | La Chaîne Météo | Météo Consult | Le Particulier | Cadremploi | Keljob | Kelformation | Explorimmo | Propriétés de France | Ticketac | Vodeo | Cplussur

FIGARO.FR - JEU-CONCOURS
 Sur le toit du monde
 Le jeu de l'actualité immobilière insolite

avec **EXPLOREUR**

Retour au Figaro.fr | Tous les blogs du Figaro

PAROLES D'ENTREPRENEURS

Yann Le Galès
 FIGARO BLOG

Les PME franciliennes peuvent concourir pour une subvention de 250 000 euros

Par Yann Le Galès le 12 décembre 2012 8h41 | Réagir

La région Ile-de-France lance la première vague d'appel à projets du programme PM'up 2013.

Les PME franciliennes présentant un projet d'envergure peuvent déposer leur candidature du 10 décembre 2012 au 31 janvier 2013 pour prétendre à une subvention pouvant s'élever jusqu'à 250 000 euros.

Mis en place pour la cinquième année consécutive, ce programme a pour objectif d'accorder une subvention pouvant atteindre 250 000 euros pour 50% des dépenses engagées, aux PME présentant un projet de développement sur 3 ans, en termes de recrutement, de développement à l'international ou d'investissement pour optimiser leur productivité (capacité de production, modernisation...).

Depuis 2008, 539 PME ont été lauréates sur 1 200 candidatures.

Le programme PM'up est réservé aux PME avec une activité de production de biens ou de services, situées en Ile-de-France et employant au moins 20 personnes. Ces entreprises doivent être en bonne santé économique et en règle avec leurs obligations sociales et fiscales. Elles doivent travailler dans l'un des 5 secteurs d'activité prioritaires définis par la région: les éco-activités, la santé et les sciences de la vie, les technologies de l'information et de la communication, le transport et la

S'abonner au flux de ce blog

À propos de ce blog

Les Français changent. Ils se passionnent pour la création d'entreprise. Ils s'enthousiasment pour le statut d'auto-entrepreneur. Ils se rêvent en patrons de PME. Ils inventent de nouvelles manières de travailler. Ils débattent des rémunérations des dirigeants.

Ce blog qui est le vôtre, vous emmène à la rencontre des entrepreneurs confirmés, des apprentis créateurs, des business angels, des financiers, des banquiers d'affaires, des actionnaires, des avocats, des consultants. De tous ceux qui inventent et imaginent demain.

L'auteur

Yann Le Galès
 (489 billets)

Suivre @YannLeGalès

Suivez-moi sur Twitter

Suivre @YannLeGalès

Découvrez

Copyright Lefigaro.fr - Reproduction interdite sans autorisation

Article publié sur le site Lefigaro.fr



En savoir plus : www.alex.com/siteinfo/Lefigaro.fr

Extraction : 12/12/2012 08:50:09
Catégorie : Actualités générales
Fichier : piwi-9-12-14185-20121212-585774881.pdf
Audience : 35577978

<http://blog.lefigaro.fr/legales/2012/12/les-pme-a-fort-potentiel-en-ile-de-france.html>

capacité de production ou de modernisation, - le recrutement de cadres sur des fonctions nouvelles et structurantes, - ou encore les actions favorisant la conquête de marchés en vue d'une implantation durable sur un marché export (études de marché, V.I.E., recherche de partenaires...).

« Les aides territoriales, à l'image de PM'up, peuvent être un véritable atout pour les entreprises qui souhaitent concrétiser leurs projets de développement.

Ceci à condition de bien identifier les différentes aides auxquelles elles peuvent prétendre, les modalités mais aussi bien définir les projets afin de pouvoir obtenir et sécuriser ces dispositifs dans le strict respect de la réglementation en vigueur.

Dans ce sens, l'intervention d'experts est recommandée pour accompagner les entrepreneurs dans leurs recherches de financements publics et leurs candidatures », expliquent Charles-Edouard de Cazalet et Thomas Gross, Directeurs associés du cabinet conseil en financement public Sogedev.

La seconde vague de l'appel à projets PM'Up aura lieu courant juin 2013.